



Référent exploitation des Espaces Sociaux Communs

Catégorie C

Employeur : CCAS de Rennes

Direction :

Direction Insertion Aides à la Population

Effectif : 135 agents

Leur raison d'être : La Direction Insertion Aides à la Population (DIAP) met en œuvre les grandes orientations de la Ville en matière de cohésion sociale, de solidarité de lutte contre la précarité et d'insertion par l'accueil, l'information sur l'accès aux droits sociaux, l'instruction et la délivrance d'aides financières, par l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA

Service :

Direction Insertion Aides à la Population

L'équipe : Il.elle est placé.e sous l'autorité hiérarchique de la directrice de la DIAP et sous la responsabilité fonctionnelle du responsable de la Mission Investissements et Gestion du Patrimoine de la Direction Solidarité Santé (DSS) et des responsables d'antenne DIAP des 3 ESC mentionnés

Effectif Service : 135

Le sens de ce poste :

L'agent.e assure le suivi et la gestion de la maintenance, des travaux et de la sécurité de trois bâtiments: Espaces Sociaux Communs (ESC)- propriété Ville De Rennes- Villejean, Aimé Césaire et Le Blosne).

Vos principales missions :

1-Maintenance préventive et curative (30%)

- S'assurer du bon état des ESC et de leurs abords : appareils sécurité incendie, électrique, sanitaire, propreté.
- Assurer le lien avec les entreprises de maintenance préventive et curative et les services techniques de la Ville, du CCAS, et des partenaires pour les 3 ESC.
- Rédiger les demandes d'intervention auprès des services techniques de la Ville et du CCAS.
- Assurer l'accueil physique des intervenants techniques et s'assurer du service fait.
- Coordonner et suivre les interventions des mainteneurs.
- Etablir et assurer le suivi des tableaux de bord

2-Sécurité/contrôle d'accès(30%)

- Venir en appui des Responsables Uniques de Sécurité (RUS) sur les questions de sécurité pour l'ensemble des bâtiments. Rendre compte aux RUS.
- Contribuer à l'organisation des exercices d'évacuation.
- Proposer l'actualisation des procédures de sécurité.
- S'assurer de la bonne tenue des registres de sécurité.
- Sous l'autorité de la mission IGP, assister aux commissions de sécurité.
- Assurer le suivi en lien avec les services techniques de la Ville des rapports de la commission de sécurité et de la levée des non conformités et/ou prescriptions.
- Contrôler les dispositifs de sécurité et des accès aux bâtiments, repérer toutes les anomalies (intrusion, dégradation) et les signaler à la direction d'opération.
- Assurer la gestion des badges et clés d'accès au bâtiment.

3- Travaux (30 %)

- Effectuer des opérations de petite maintenance : second œuvre.
- Assurer la première maintenance en électricité, en respectant le niveau d'habilitation obtenu.
- Assurer la première maintenance en plomberie
- Veiller au bon entretien des abords extérieurs

- Assurer la première maintenance diverse (monter petits mobiliers, fixer tableaux, etc.)
- Assurer des passages en déchetterie

4. Missions diverses (10%)

- Gestion des espaces communs et des stocks y afférents
- Accueil des livraisons et rangement dans les locaux.

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Travail en équipe, en transversalité, écoute
- Qualité relationnelle, communication, diplomatie
- Capacité d'adaptation
- Capacité d'initiative et autonomie
- Rigueur et sens de l'organisation
- Discrétion
- Sens des responsabilités
- Capacité à rendre compte

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- SSIAP 1
- Habilitations électriques
- Travail en hauteur
- Maîtrise des contrôles réglementaires incendie
- Maîtrise des contrôles bâtimentaires réglementaires
- Connaissances sur la maintenance des installations techniques : chauffage, ventilation et installations électriques
- Connaissance de la sécurité et des travaux des bâtiments dans les établissements recevant du public
- Utilisation courante des outils informatiques et bureautiques
- Titulaire du permis B

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance de l'environnement des ESC

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37h30 hebdo réparties de manière équitable entre les 3 ESC (8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h)

Lieu de travail : ESC Villejean, Le Blosne et Aimé Césaire

Matériel(s) à disposition : ordinateur, téléphone et outillage

Missions de suppléance :

Télétravail : non

Autres :

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Adjoint technique I

Parcours : Parcours 3

Éléments complémentaires de rémunération : Détailler ici les éléments complémentaires de rémunération.

N° du poste : Numéro du poste

Date de mise à jour de la fiche de poste : 24/07/2024